

SBI 3 SESSION INFORMELLE

DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO AU NOM DU GROUPE AFRIQUE

Point 3 : Examen des progrès accomplis dans l'application de la Convention et du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020

Merci Mme la Présidente pour la parole;

La République Démocratique du Congo s'exprime au nom du Groupe Afrique au titre du Point 3 de l'ordre du jour.

Tout d'abord, nous remercions le Secrétariat pour la préparation de tous les documents y relatifs.

Mme la Présidente,

L'Afrique considère ce point de l'ordre du jour comme important pour la simple raison que la mise en œuvre du Cadre mondial post 2020 devra se baser sur l'expérience et les enseignements tirés de la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 et des objectifs d'Aichi.

Pour ce qui concerne particulièrement l'Afrique,

La plupart des pays (> 60%) ont adopté leur SPANB révisés en 2016 et 2017. Bon nombre d'actions adoptées étaient planifiées sur 10 ans (correspondant au cycle du Plan stratégique 2011-2020).

La mise en œuvre de nombreuses actions vient de commencer et les progrès sont actuellement lents. Dans certains cas, des ressources financières sont en train d'être mobilisées pour les actions adoptées.

Certains pays ont pris en compte l'adoption tardive de leur SPANB et le démarrage tardif de nombreuses actions et ont fixé leur échéance au-delà de 2020, par ex. 2022, 2025 et même 2030.

Sur base de l'autoévaluation des progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre de leur SPANB telle que rapporté dans les 6ièmes RN, pour environ 3% de tous les objectifs nationaux (il y en a certainement plus de 1000, si l'on compte 20 objectifs nationaux par pays), les progrès ont dépassé les attentes ; 31 % d'objectifs sont en voie d'être atteints et pour le reste des objectifs (64%), les progrès sont lents, insignifiants ou sans données.

Pour l'Afrique, l'une des raisons de ces progrès limités seraient dans le fait que l'adoption des NBSAP (entre 2015 et 2016) a eu lieu très peu de temps avant le début de la préparation des 6e Rapports Nationaux,

Dans tout état de cause, nous pensons qu' il aurait fallu mener une analyse approfondie pour rechercher, identifier et décrire les raisons profondes (évidentes et indirectes) de cette limitation des progrès et en tirer les leçons pour le Cadre mondial post 2020.

A ce sujet, les enseignements tirés de la mise en œuvre du Cadre stratégique 2011-2020 tels que rapportés dans le GBO 5 trouvent toute leur pertinence ici.

Au sujet de la question de l'augmentation de l'ambition des engagements nationaux, sans nous y opposer, nous pensons cependant qu'il est important de préciser que les ambitions doivent rester proportionnelles aux situations et besoins des pays et régions.

Mme la Présidente,

De ce qui précède, l'Afrique demande ce qui suit :

- Pour le Cadre mondial post 2020, il faudrait prévoir d'avance un mécanisme pour l'examen approfondi de sa mise en œuvre par un organe indépendant ;
- Noter dans le projet de recommandation, les 8 enseignements tirés du GBO 5 dans sa section intitulée « Enseignements dégagés de la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 » ;
- que les autres causes directes et indirectes de la perte de la biodiversité qui ne sont pas du tout ou suffisamment identifiées dans le nouveau cadre soient présentées et prises en compte, il s'agit notamment des conflits armés et des feux de brousse;
- la question de la désertification ou sécheresse devrait elle aussi être abordée dans le nouveau Cadre mondial post 2020 ;
- le Cadre mondial post-2020 devra contenir des dispositions pour soutenir les actions commencées ou prévues avant 2020 dans le cadre des SPANB ;
- le Cadre mondial post 2020 devra promouvoir les synergies avec les autres processus en cours dans lesquels plusieurs parties prenantes participent (par ex. les changements climatiques, la mise en œuvre des ODD) ;
- apporter aux pays éligibles l'appui financier nécessaire pour la mise en œuvre du Cadre mondial post 2020 ; et
- alléger les procédures d'accès aux financements de certains mécanismes financiers existants.

Je vous remercie.